

Trait de plume

de Cottenchy



Numéro 19- Janvier 2019

Journal d'information de la commune de Cottenchy

Les moyens de communication évoluent et le support papier est en net perte de vitesse. Depuis la création de notre site sur internet le journal papier n'a plus la même importance. Chaque année maintenant nous publions un seul « Trait de Plume de Cottenchy » qui revient sur les événements qui ont marqué l'année écoulée. Une information rapide est disponible sur notre site « mairie de Cottenchy-bienvenue » 24 heures sur 24.

Le Trait de Plume du Maire



Ce trait de plume du maire est consacré à l'intégralité du discours prononcé lors de la cérémonie des vœux du 11 janvier 2019.

2018 comme 2017 a connu une effervescence dans la sphère des élus. La loi Nôtre, nous obligeant à fusionner nos deux communautés, demandait aussi la rédaction de nos nouveaux statuts afin d'harmoniser nos compétences. Celle-ci

fût laborieuse et suscitât de nombreux débats internes lors des AG de la CCALN. Nous perdons l'entretien de certaines voies communales : le chemin de la ferme Baillet et celui de la ferme aux abeilles. Nous perdons aussi la possibilité de faire certains gros travaux en interne à coût réduit mais la rémunération des ATSEM pour la maternelle ainsi que la cotisation pour le SDIS restent des dépenses communautaires. Le prochain transfert à la CCALN de la gestion de l'eau et de l'assainissement sera repoussé à 2021 au plus tôt. Concernant le plan local d'urbanisme intercommunal, je ne vais pas m'étendre sur le sujet, vous pourrez lire l'article que Mme Marcel, Vice-Présidente à l'urbanisme, a écrit dans le bulletin inter communal.

Chez nous les travaux réalisés en 2018 ont été principalement des travaux d'entretien des bâtiments communaux comme annoncés. L'accessibilité de l'école a été réalisée avec la pose de la rampe, l'élargissement de l'entrée afin d'y créer un stationnement pour les personnes à mobilité réduite. La mise en sécurité de l'école avec la pose d'un portail avec interphone. L'installation électrique du logement de l'école a été remise aux normes, travaux devenus indispensables. Les portes de garage de la mairie ont été changées. Un nouvel éclairage est venu remplacer celui devenu trop vétuste de la salle polyvalente. Un nouveau compteur électrique pour obtenir un abonnement moins cher a été demandé. Ces travaux sous Maîtrise d'Ouvrage d'Enedis nous ont causé beaucoup de soucis qui sont encore d'actualité puisqu'un câble a été retiré, sectionné ; c'est pourquoi nous n'avons pas d'éclairage vers les déchets verts. La couverture de l'église a été réparée et démoussée ; nous attendons la remise en peinture de la voûte.

Suite page 2 →

Nouveaux habitants

Mme et M VAN BELLE 15, rue du Cdt Magny.

Mme et M CANNEÇON 2, rue du Dr A. Mans.

Mme GUILLOT et M YATOU 3, rue du moulin.

Mme CLETY et M DUPAYS 4, rue du Moulin.

Mme et M AUGUET 2, rue du Moulin.

Mme MALHERBE 1, rue Louis Tribout.

Mme LEFEBVRE et M HUBERT 3, rue Louis Tribout.

Mme BOSSU et M EECKHOUT 2bis, rue du Pont de Grès.

Naissances

Nous avons eu la joie d'apprendre les naissances de :

Kléa HUBERT le 19.02.2018

Amalia VAN BELLE HURTADO le 08.04.2018

Gabin BRAGEUL le 09.07.2018

Armand CARON le 03.08.2018

Adélaïde JOCHAUD du PLESSIX le 02.09.2018

Luisa DE CASTRO le 14.09.2018

Arthur GROMBEZ le 01.11.2018

Décès

Nous nous sommes associés à la peine des familles qui ont perdu un de leurs proches.

Jacques MACRET le 03.04.2018

Annick DOMONT le 05.04.2018

Micheline NEVEUX le 21.04.2018

L'opportunité d'obtenir des certificats d'économie d'énergie par EDF en 2018 a permis de changer toutes les lampes de l'éclairage public qui sont maintenant alimentées en LED. Nous avons juste avancé le montant de l'opération qui sera intégralement remboursé par les CEE.

Et enfin nous avons acheté du matériel pour les employés qui font, avec l'arrivée de Xavier, plus de travaux en régie comme la taille de nos arbres. Je pense que nous avons bien fait de recruter ce jeune homme qui nous donne satisfaction et soulage Philippe. Il est plus facile pour certains travaux pénibles ou en hauteur d'être à deux. Merci à eux

Dans le village, vous avez pu voir de nouveaux petits lutins faits par Christian et nos agents pour nos décorations de Noël.

Il reste à venir les travaux que nous avons programmés : les travaux de mise en sécurité de l'entrée du village en venant de Boves et le passage devant l'école et la mairie commenceront bientôt, la toiture de l'ancien garage de l'école, qui servira de nouvel abri pour les parents.

En 2019 nous avons prévu les investissements et travaux suivants : achat d'une partie du terrain au 2, rue Louis Tribout pour réaliser un parking pour l'école, la peinture de la salle polyvalente et le changement des dalles du plafond ce mois-ci par la maisonnée.

Nous réfléchissons aussi à l'aménagement intérieur du local pour les employés communaux, à la remise en état du terrain de boules et de l'entourage du grand jeu pour enfants.

Bien sûr, notre budget 2019 n'est pas arrêté et le Conseil Municipal décidera si d'autres projets seront lancés.

Je veux ici remercier toute l'équipe municipale pour l'aide à la prise de décisions pour le bien de notre communauté, notre secrétaire de mairie qui monte les dossiers et gère la maison communale et à nos agents techniques qui entretiennent notre village.

Enfin, concernant les relations dans la commune, je voudrai vous faire part de la pratique de quelques habitants qui savent mieux que nous, comment gérer les affaires communales.

Cette pratique est celle de la lettre anonyme !

Ce sont parfois des conseils avertis comme par exemple : *« celui de réactiver la mare »*.

Je profite de cette cérémonie pour répondre à cette personne avisée. La mare n'a pas été désactivée. C'est un réceptacle pour les écoulements de la route départementale venant de Sains-en-Amiénois. Hors depuis un certain nombre d'années, l'eau ne ruisselle plus de ce côté de la voie mais traverse la chaussée un peu plus haut et continue son chemin au long du trottoir qui longe l'église. Constat fait avec le département, le bombé de la route s'est inversé. Il faudra attendre des travaux sur cette chaussée pour revenir à l'état antérieur. Réponse que l'auteur de ce courrier aurait pu obtenir en direct s'il avait eu moins de suffisance et plus d'honnêteté !!!!

Mais cette lettre ne porte pas à conséquence ... Malheureusement, ce n'est pas toujours le cas et c'est beaucoup plus grave lorsqu'il y a atteinte au moral et à la santé d'une personne âgée.

Le service de l'état « Habitat indigne » auquel a été adressé un courrier est intervenu en retour, dans la précipitation. Il m'a fortement conseillé de prendre un arrêté de péril imminent sans se soucier du devenir de son occupante et de son relogement.

Bien sûr, nous pouvons entendre l'argument sur un éventuel danger dû à la vétusté de la maison et nous y avons déjà travaillé, mais notre aînée ne souhaitait pas quitter son foyer. Mais il faut le dire, ce procédé est indigne, il nous rappelle les heures sombres de notre histoire.....

Nous avons bien sûr pris notre temps pour trouver une solution satisfaisante et je remercie ici la personne qui a bien voulu la reloger mais en attendant notre aînée a beaucoup souffert et s'interroge sur qui lui en veut autant!!!! Mais ce n'est peut-être pas à elle qu'on en veut

Donc dorénavant, je souhaite signifier aux personnes qui ont beaucoup d'idées mais peu de courage, que s'ils souhaitent débattre, il suffit pour eux de prendre rendez-vous ! Je les écouterai avec attention. Et ne nous étonnons pas que plus de la moitié des maires de petites communes ne souhaite pas se représenter.....

Je vous souhaite une nouvelle année paisible et sans haine (si les événements politiques le permettent) douce pour vous et vos proches et gratifiante par la réalisation de vos projets familiaux et professionnels.

M.C MAILLART

Fêtes et Cérémonies

En charge des fêtes et cérémonies, Bernard VERGRIETE après avoir accueilli les nouveaux habitants venus à la cérémonie, présenta le bilan d'une année d'animations.

Nous avons été fidèles à notre devoir de mémoire en exprimant notre reconnaissance à ceux qui sont morts pour notre liberté lors de la première et de la deuxième guerre mondiale. Cette année, c'était le centenaire de l'armistice de la guerre 1914- 1918 et grâce à vous et aux témoignages lus par nos enfants, l'évènement a connu une dimension exceptionnelle. Le feu d'artifice du 13 juillet, commun avec la commune de Dommartin a été tiré chez nos voisins après une retraite aux flambeaux partie de chez nous. C'est maintenant une tradition bien installée. Le midi du 14 juillet, nous nous sommes retrouvés entre nous pour un apéritif à la salle des fêtes avec distribution des prix et le tirage de la tombola des dames.

Tout récemment la commune a offert un arbre de Noël aux enfants avec spectacle et bien sûr distribution des jouets par le père Noël.

Le 10 juin, l'Association « Courir au CHU d'Amiens » a organisé son 10^{ème} trail à Cottenchy avec toujours le même succès. Merci à eux pour leur fidélité.

L'événement majeur de l'année est bien sûr notre fête locale, le week-end de Pentecôte. Une fois de plus, l'énergie déployée par les conseillers municipaux et les membres du comité des fêtes a fait que cette fête fût pleinement réussie. Mesdames, Messieurs les élus et membres du comité, votre dynamisme est le moteur de notre réussite. Un grand merci à vous tous.

Le comité des fêtes, pour sa part, a proposé aux enfants, le lundi de Pâques une course aux œufs. En juin l'organisation du feu de Saint Jean. Tout récemment le comité, à l'occasion des fêtes de fin d'année a invité nos aînés à un repas spectacle au « Philopat ».

Lors de sa récente Assemblée Générale, le comité des fêtes a envisagé une programmation enrichie pour 2019 avec : la reprise du concours de déguisements autour de la période de mardi gras, le retour de la soirée beaujolais, l'organisation d'un après-midi jeux de société, comme déjà fait par le passé, une soirée cabaret avec l'humoriste Eric CHITCATT et une représentation de la troupe Soliles en partenariat avec la communauté de communes Avre Luce Noye. Bien évidemment, nous vous donnons rendez-vous à nos événements traditionnels : la course aux œufs, la fête du village le week end de Pentecôte et le feu de Saint Jean.

Bienvenue à toutes les personnes de bonne volonté, prêtes à venir nous aider à faire en sorte que notre village demeure un village vivant et attractif.

Un grand merci à tous ceux qui se sont investis en 2018. Merci à ceux qui ont répondu présents à nos animations.

A tous une bonne et heureuse année 2019.

Bernard VERGRIETE



Rubrique « Nouveaux habitants » :

Si vous êtes surpris, comme nouvel habitant, de ne pas vous trouver dans cette rubrique, nous nous en excusons. Cela provient du fait qu'en mairie nous n'avons pas été informés de votre arrivée.



Événements 2018

Course aux œufs

Le printemps approche mais il fait encore bien frais. Cela n'empêche pas tous les petits du village et même quelques plus grands à chasser les œufs que les cloches nous ont encore déposés ce lundi de Pâques.



Fête du village

Dimanche de Pentecôte, c'est la fête à Cottenchy. Le groupe « The Boogie Bastards » anime la réderie toute la matinée.

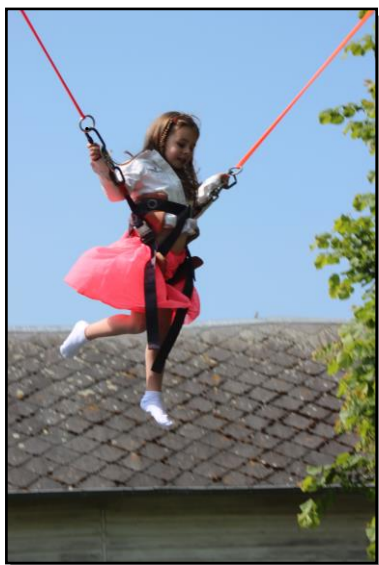


Fidèle au rendez-vous nos amis de la Ferme équestre de « l'Entre deux Près » de Demuin proposent promenades en calèche et à poneys offertes par le comité des fêtes.



Le cochon grillé a toujours autant de succès.
Il n'y en a pas pour tout le monde.
Michel prend en main les grillades.
C'est lui le roi de la merguez !

Nouveau forain, nouvelle attraction. Les élastiques font la joie des enfants.



« The Boogie Bastards » accompagne le repas en musique. Que du bonheur !



C'est parti pour le repas. Comme d'habitude service super organisé. Plus de 200 couverts servis.



Les uns préfèrent manger dehors, d'autres à l'intérieur.



Cet après-midi, beaucoup de monde sur scène avec la chorale Rock « N » Chœur-OHA et aussi beaucoup de spectateurs très réceptifs.



Hier on avait déjà aperçu la qualité du groupe « The Boogie Bastards ». Il revient ce lundi de Pentecôte pour nous offrir la richesse de leur répertoire pour un concert de plus d'une heure. Le public est ravi.



Avec l'arrivée du nouveau forain on retrouve une attraction absente depuis longtemps : le tir à la carabine.



Le manège, lui est de retour, notre nouveau forain l'ayant acheté à Mme et M BOULANGER.



Merci à vous, Mme BOULANGER et à votre mari pour avoir apporté tant de joie à des générations d'enfants. Bonne retraite !

Trail de Cottenchy

Ce dimanche 10 juin, le Trail de Cottenchy fête son dixième anniversaire. Afin de célébrer dignement cet événement ce ne sont pas deux mais trois courses qui sont proposées aux coureurs. La compétition de 30 km est inscrite au challenge « Trail 80 ». Quelques problèmes de fléchage vont perturber quelques compétiteurs. Comme chaque année une dizaine d'habitants participe au trail, chacun à son niveau. Félicitations !



Feu de Saint Jean

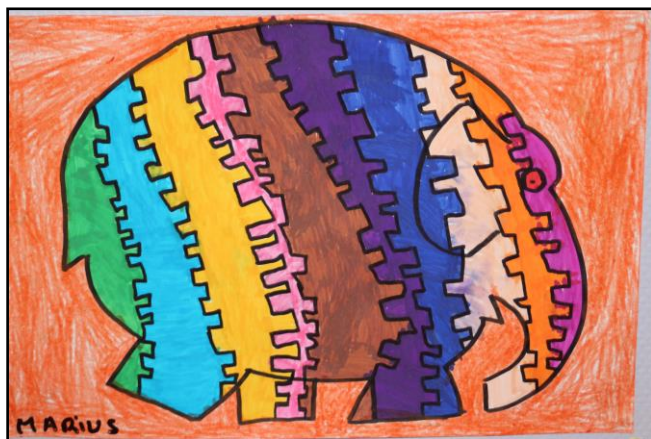
Tradition oblige, ce samedi 23 juin, le feu de Saint Jean est allumé. Il ne laissera aucune chance au cabotin fabriqué par Christian FIRMIN.



Une innovation très appréciée de tous : cette année grâce à « la boîte à crêpes », le comité des fêtes offre le dessert sous forme de crêpes sucrées, au chocolat et au caramel beurre salé. Certains en ont bien profité. On taira les noms.

Exposition

Ce sont bientôt les grandes vacances. Mme FEDELICH invite les parents à venir admirer les travaux de leurs enfants. De véritables artistes en herbe.



Célébrations et Commémorations

Fête Nationale

10 ans déjà ! Déjà 10 ans que nos deux communes Dommartin et Cottenchy ont décidé de s'associer le soir du 13 juillet pour tirer un feu d'artifice commun. Cette fois ci, la retraite aux flambeaux part de Cottenchy.



C'est encadrée par deux grognards des « Baïonnettes de Cottenchy » que Madame le Maire prend la tête du cortège en direction du monument aux morts pour le dépôt de gerbe.



Bon moment de convivialité autour du verre de l'amitié à la salle des fêtes. C'est aussi l'occasion de distribuer les prix aux écoliers et de tirer la tombola des dames.



11 Novembre

Commémoration exceptionnelle, c'est le centenaire de la signature de l'armistice. Le 10 au soir des habitants se sont regroupés au pied du monument aux morts pour y allumer des petites bougies.



Au monument aux morts, après le dépôt de gerbe les enfants de CM1 et CM2 donnent lecture des textes qu'ils ont rédigés à la mémoire des disparus inscrits sur l'édifice.

Christian FIRMIN plante un érable pourpre pour Nina, Gaëtan et Baptiste nés en 2017.



Lors du vin d'honneur à la salle des fêtes, les élèves de CM1 et CM2 sont applaudis pour leurs réalisations, textes et dessins.



Travaux

Dans son discours lors de la cérémonie des vœux, Marie Christine MAILLART a rappelé les travaux effectués en 2018. La plus part ont été consacrés à l'entretien des bâtiments communaux. « La Maisonnée » dans le cadre de la mise en accessibilité de l'école a construit une rampe, qui sert aussi aujourd'hui comme nouveau terrain de jeu pour nos petits. L'éclairage public a été changé. Aujourd'hui, il est plus agréable et plus économique.



Fin d'année

Noël des aînés



Innovation pour nos aînés, ce samedi midi 8 décembre, ils sont invités par le comité des fêtes à un repas spectacle au cabaret le « Philopat » à Longueau. Nous sommes une cinquantaine à partager un bon repas et à applaudir un spectacle composé de magie et de transformisme.



A cette occasion, le conseil municipal avait invité les employés communaux. Isabelle, Philippe et Xavier apprécient ce moment festif.

Noël des enfants

Au programme le magicien « NONO ». Les enfants viennent assister le magicien avec joie et étonnement. Les parents aussi sont sollicités par Nono. Certains ne sont pas près de l'oublier.





A la fin du spectacle, Nono appelle le Père Noël qui arrive sous les yeux émerveillés des enfants, mais aussi parfois sous quelques pleurs. Pour les petits, ce gros personnage tout rouge peut effrayer. Vient alors la distribution des jouets et friandises. Enfin, vin chaud pour les adultes et chocolat pour les enfants.



Directeur de la publication : Marie Christine MAILLART, Rédacteur Bernard VERGRIETE, Crédit Photos : Nicole LEMONNIER, Bernard VERGRIETE. Mise en page Isabelle GUILLOT. Imprimé à la mairie de Cottenchy.